

ROTARY CLUB DE PONTOISE

LE PRÉSIDENT
ROGER COTTARD
RÉSIDENCE NEPTUNE
6 AV. MATHILDE
95210 ST GRATIEN
TÉL. (1)39 89 56 09
PROF. (1)39 97 00 66

REUNION DU 18 AVRIL 1989

PRESIDENT : M. Roger COTTARD

VISITEURS : M. Maurice RADIGUET - past Gouverneur
du 166ème District
M. Roland ADAM du Club de MANTES la JOLIE
M. Wybrand WAGENAAR du Club de BERGERAC

PRESENCE extérieure : M. Jean QUENTIN, le 12 Avril au CLUB
de CERGY

ABSENTS excusés : M. Dominique RICARD - Paul LAURENT -
Roger CAVILLON

-
- Roger COTTARD rappelle que le dîner prévu avec les Etudiants de l'ESSEC autour du thème " l'Europe 92 " aura lieu le Mardi 25 Avril, et demande avec Nicolas VASSILIEFF que des questions précises soient préparées.
 - Il est ensuite rendu compte de la visite de nos Amis du Club d'ERDINGTON qui était au nombre de 28, visite s'étant déroulée dans des conditions idéales, tant en raison de l'organisation de Nicolas VASSILIEFF qu'en raison du beau temps.
 - 25 Kms de CERGY - le dimanche 23 Avril -
Frédérique FILLY rappelle aux participants leurs consignes.
 - Roger COTTARD rappelle que le "carrefour carrières" se déroulera au quartier BOSSU le Mardi 25 Avril à 9 heures et indique qu'il recherche encore à pourvoir les catégories professionnelles de maçon et de peintre.
 - le R.C. de RAMBOUILLET organise un Salon des Antiquaires, du 29 Avril au 1er Mai.
 - une conférence est organisée par le R.C. de MERU, le 21 Avril 1989 sur le thème : "dons et greffes d'organes".
 - A noter, pour les amateurs , un concours de pêche à la truite à ARROUVILLE le 7 Mai.

.../...



- Roger COTTARD informe que les catégories professionnelles suivantes sont vacantes du Club, à savoir :
architecte - pharmacien et commerçant local.
- Roland ADAM, suite à sa dernière visite qu'il nous a rendue le 22 Novembre 1988, nous transmet les amitiés des Rotariens de MANTES, et nous informe des modalités de l'action menée au profit du Club de DJIBOUTI concernant l'envoi de 2 appareils chirurgicaux permettant de lutter contre la myopie.

Roland ADAM et Maurice RADIGUET nous donnent lecture d'un courrier Docteur RESNIKOSS nous confortant si besoin est, sur l'intérêt de telles actions humanitaires réalisées en liaison directe avec d'autres Clubs et permettant de ce fait des réalisations rapides et efficaces ; Maurice RADIGUET rappelant l'opportunité de telles actions d'intérêt public international.

- Pierre BOURQUIN nous fait ensuite une causerie sur le critère des 4 questions, et une information fort lumineuse sur le Conseil de législation.

Le Bulletinier